



Châtaigne

N°03

19/07/2016



Animateur filière
Raphaël RAPP
CHAMBRE REGIONALE ALPC
raphael.rapp@alpc.chambagri.fr

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine-
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaigne N°3
du 19/07/2016 »



Bulletin disponible sur les sites :

www.aquitainagri.fr ; www.limousin.synagri.com ; www.fredon-limousin.fr ;
www.mp.chambagri.fr

et sur le site de la DRAAF

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr](mailto:nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

Ce qu'il faut retenir

- **Carpocapse du châtaignier** : Tous premiers papillons piégés. Pas de risque à ce jour.
- **Cynips du châtaignier** : Progresse au nord du bassin de production.



Proposition de procédure de pose de pièges à phéromones pour le suivi du vol du carpocapse du châtaignier sur son verger :

*Hauteur de pose : 4-5 m – Matériel : ficelle, poids, perche, piège « Delta », fond englué, capsule de phéromone « *Cydia splendana* »*

1/ Choisir dans l'arbre une fourche verticale en bout de branche à proximité des bogues. Installer le fond englué dans le piège, placer la capsule au milieu, en prenant soin de ne pas la toucher avec les doigts ;

2/ Fixer le poids au bout de la ficelle et le poser au bout de la perche ;

3/ Passer l'ensemble sur la fourche de l'arbre et lâcher progressivement la ficelle en la faisant glisser sur la perche. Une fois le poids à terre, le décrocher de la ficelle ;

4/ Couper l'extrémité reliée à la bobine et fixer le piège qu'il sera ainsi possible de descendre et monter comme un drapeau (en nouant la ficelle à une branche basse), notamment pour changer capsule et fond englué.

• Carpacse de la châtaigne (*Cydia splendana*)

Éléments de biologie

Cydia splendana est un petit papillon nocturne de couleur grise (voir photo ci-dessous) ou gris clair (deux formes existent).

Pour l'identifier : Ailes antérieures, gris cendré, traversées de fines lignes claires ; à l'angle postérieur, une tache gris argenté bordée de brun et renfermant 4 petits traits noirs.

Contrairement à d'autres espèces de carpocapses, comme le carpocapse de la pomme, *Cydia splendana* **n'a qu'une seule génération par an** (on le dit « univoltin »), qui se développe **de fin juillet à fin septembre**.

La ponte débute 4 à 5 jours après l'accouplement des femelles. L'éclosion débute 10 à 12 jours après la ponte. La larve peut atteindre jusqu'à 12 à 16 mm et présente une couleur blanche ou rosée en fin de développement. Elle passe par plusieurs stades larvaires :

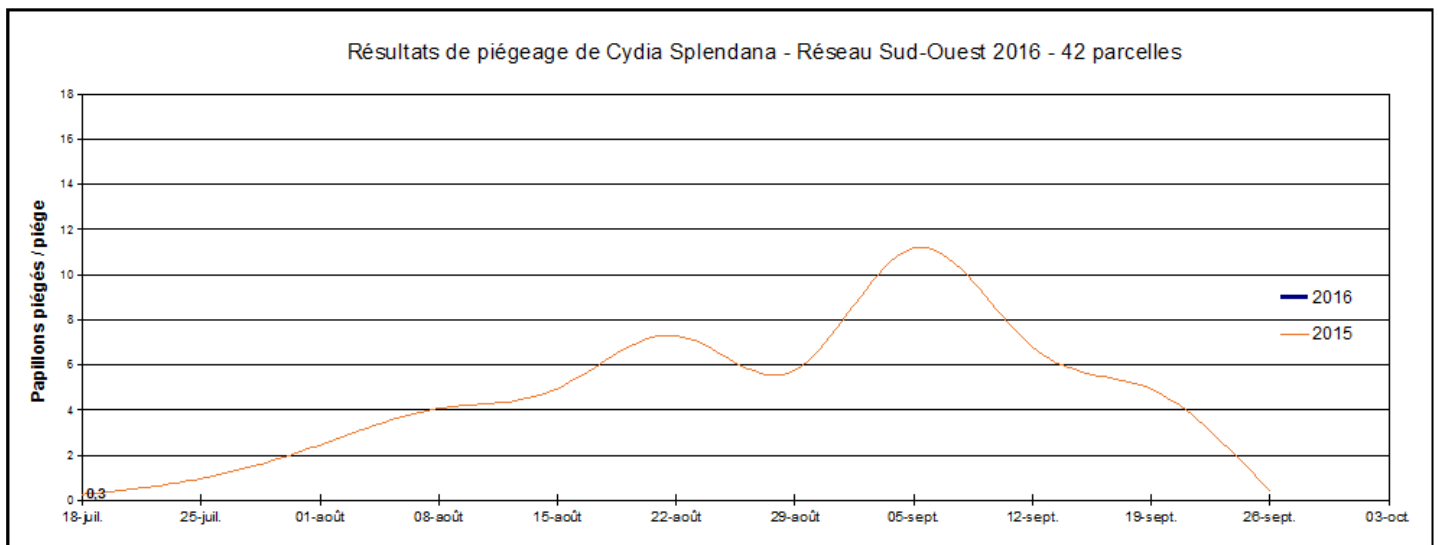
- *Le stade baladeur* : la chenille accède à la bogue en circulant sur le feuillage et les rameaux. Elle y pénètre jusqu'à l'intérieur de la châtaigne.
- *5 stades larvaires* : la chenille poursuit sa croissance dans le fruit pendant 40 à 45 jours, durant lesquels elle se nourrit de l'amande et creuse une galerie qui contient ses excréments.
- *À la fin de sa croissance*, la larve perce l'enveloppe de la châtaigne et s'enfonce dans le sol. Elle tisse un cocon (hibernaculum) et entre en diapause pour se métamorphoser l'été suivant.

Dégâts

Fruits véreux, particulièrement susceptibles au développement des pourritures des châtaignes.

Observations du réseau

Si vous souhaitez participer au réseau de suivi du vol du carpocapse, n'hésitez pas à contacter directement l'animateur de la filière BSV : raphael.rapp@alpc.chambagri.fr



Evaluation du risque – carpocapse du châtaignier

Les tous premiers papillons ont été capturés.

Néanmoins, **le vol n'a pas encore significativement démarré. Le risque est donc très faible à nul.**

• Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)

Éléments de biologie

Le Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) est un ravageur spécifique du châtaignier qui nous vient de Chine.

Les adultes sont des micro-hyménoptères (guêpes) de 2,5 à 3 mm de long. Les larves sont apodes (sans patte) et de couleur blanche.

Observations du réseau

Nouvelles observations sur des zones jusqu'alors *a priori* indemnes : sud-ouest de la Haute-Vienne (environs de Châlus).

Seuil indicatif de risque

Les capacités de multiplication du ravageur et l'impact sur les vergers dépendent pour une grande part des variétés de châtaigniers présentes (voir bulletin châtaigne grand Sud-Ouest n°1 du 12/04/2016, disponible sous <http://limousin.synagri.com/synagri/chataigne>).

Evaluation du risque – cynips du châtaignier

Sur variétés sensibles (Marigoule, Marsol), la simple présence de galles constitue un risque, ce ravageur ayant une capacité de multiplication très rapide.

Méthode de lutte alternative

La lutte biologique par le lâcher de l'auxiliaire *Torymus sinensis* peut être envisagée dès l'apparition des premiers symptômes de cynips sur la parcelle.

Le meilleur stade pour lâcher les *Torymus* est celui de l'apparition des feuilles, soit peu après le début du stade D « apparition des nervures et développement des feuilles ». Il faudra donc attendre le printemps 2017 pour tout nouveau lâcher.

Dans les temps à venir il sera inutile de procéder à la suppression des galles : une partie sera vide tandis que d'autres contiendront les précieuses larves de *Torymus*.

Il est également important de veiller à conserver une bonne vigueur du verger.

Prochain bulletin : mardi 26 juillet

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaigne sont les suivantes :

Chambre régionale d'agriculture ALPC, Fredon Limousin, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, CAPEL, Périgourdine, SCA SOCAVE, LIMDOR, Ecolim, Invenio et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".